



Gasville-Oisème, le 27/02/24  
Le Maire,

Monsieur Patrice Vergriete  
Ministre délégué auprès du ministre de  
la Transition écologique et de la  
Cohésion des territoires, chargé des  
transports

**OBJET** : La place de Gasville-Oisème dans le projet A154

Monsieur le ministre délégué aux Transports,

La commune de Gasville-Oisème, en Eure-et-Loir, a un nouveau conseil municipal depuis le 11 février dernier. Les habitants nous ont renouvelé leur confiance, et j'ai été élu Maire dans les jours qui ont suivi. Il m'appartient donc désormais, monsieur le Ministre, de vous alerter sur le sort de notre commune, qui est suspendu aux décisions que vous devrez prendre quant au maintien ou à l'abandon du projet autoroutier A 154-A120. Depuis plus de dix ans, le conseil municipal de Gasville-Oisème a alerté les pouvoirs publics sur la mauvaise prise en compte de son développement urbain, de sa situation géographique, de son environnement et de la qualité de son cadre de vie, au cours de toutes les étapes du développement de ce projet autoroutier.

Comme vous le savez, monsieur le Ministre, il s'agit d'un véritable serpent de mer en Eure-et-Loir, qui agite le débat public depuis des décennies. Anachronique et obsolète sont les termes qui conviennent le mieux, aujourd'hui, à ce dossier préparé à une époque où le tout-autoroutier était considéré comme la panacée et où le développement économique n'était concevable qu'à travers le prisme de l'artificialisation et de la pollution. Ainsi, en Eure-et-Loir, ce sont plus de 600 hectares de terres agricoles qui manqueraient à nos agriculteurs par la seule réalisation de l'autoroute A 154, sans compter les surfaces sacrifiées pour développer de nouvelles ZAE, pour créer des itinéraires de substitution et satisfaire les ambitions des politiques locaux, trop souvent aveugles aux enjeux socio-environnementaux de demain.

Monsieur le Ministre, la reprise des projets autoroutiers en France sonnerait le glas de la volonté affichée par le président de la République d'engager notre pays dans une vraie transition écologique, seule voie vers la préservation à moyen terme de notre cadre de vie. La décarbonation de l'économie, et notamment celle des transports, est incompatible avec l'ouverture de nouvelles voies autoroutières, qui dopent le fret routier au dépend de tout autre moyen de transport plus vertueux.

La commune de Gasville-Oisème, à son échelle, engage depuis plusieurs années d'énormes efforts pour apporter sa contribution au changement des politiques publiques en vue d'entrer dans la transition écologique. Nous réalisons un parc photovoltaïque sur une ancienne friche industrielle, nous avons planté une mini-forêt urbaine, nous participons à la restauration et la préservation de notre rivière, nous inventorions notre patrimoine naturel et prenons des mesures de protection, nous travaillons enfin sur la mobilité non polluante dans la commune.

Pour toutes ces raisons, nous ne saurions accepter la mise en route du projet A 154, qui ne sera pas réellement profitable au territoire de l'Eure-et-Loir. Ce projet, tel qu'il a été conçu, était dès l'origine et demeure inacceptable pour la commune de Gasville-Oisème.

J'espère, monsieur le Ministre, que vous entendrez l'appel à la raison d'une petite commune, qui place l'intérêt général bien au-dessus de son simple intérêt local.

Aussi je vous invite à venir à Gasville-Oisème, monsieur le Ministre, pour que les élus et les habitants puissent vous montrer, dans les faits, le caractère mortifère du projet autoroutier A154-A120.

Dans l'attente de votre réponse, Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Maire,  
Grégoire BAILLEUX

